

Appel à communications

Un patrimoine pour l'avenir /Une science pour le patrimoine

Une aventure européenne de la recherche et de l'innovation

15-16 mars 2022, Paris

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne au 1^{er} semestre 2022, la Fondation des Sciences du Patrimoine (FSP) organise avec la Commission européenne et en partenariat avec le ministère de la Culture et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) une manifestation dédiée aux sciences du patrimoine en Europe. Elle se tiendra les 15 et 16 mars 2022 à Paris.

Les sciences du patrimoine (*heritage science*) désignent un champ scientifique vaste et interdisciplinaire ayant pour objet le patrimoine culturel. Rassemblant les sciences humaines et sociales, les sciences expérimentales, les sciences du numérique et de l'ingénierie, elles contribuent à l'identification, à la compréhension, à la préservation, à la restauration et à la transmission du patrimoine culturel, qu'il soit matériel, immatériel, naturel ou numérique.

Aujourd'hui, le concept de « sciences du patrimoine » s'impose progressivement dans l'écosystème académique et scientifique européen. Il fait l'objet d'une structuration de plus en plus ambitieuse qui rassemble des chercheurs, des professionnels du patrimoine, des organisations non-gouvernementales et des associations qui cherchent à transcender les visions et les intérêts nationaux. Cette manifestation se veut le reflet de cette évolution majeure qui a pour ambition d'aboutir, dans les prochaines années, à la formation d'un Partenariat au sein du programme-cadre Horizon Europe.

Il s'agira de mettre en lumière les sciences du patrimoine dans toute leur diversité, en France et en Europe, et d'interroger leur rôle central pour les grands enjeux contemporains (sociaux, culturels, environnementaux, économiques ou politiques), aux niveaux nationaux et européen, ainsi que leur articulation avec les grandes initiatives européennes qui seront évoquées durant le colloque : le pacte vert pour l'Europe, la stratégie numérique de l'Europe, les actions en direction des industries culturelles et créatives, le Nouveau Bauhaus.

Cette manifestation sera l'opportunité de présenter durant deux journées quelques-uns des résultats les plus stimulants de la recherche et de l'innovation ainsi que leurs applications sur le terrain, hors du cadre académique et scientifique, mais aussi, bien entendu, de dessiner des perspectives d'avenir. Elle s'adressera à un public large comprenant la communauté académique et scientifique européenne, les acteurs du patrimoine, de la création et des industries culturelles, les décideurs politiques, les médias.

Elle se tiendra en français et en anglais et sera aussi accessible en ligne.

Afin de nourrir le programme du colloque, l'équipe de coordination lance un appel à communications qui s'adresse :

- Aux chercheurs et aux étudiants, notamment doctorants.
- Aux différents acteurs qui contribuent à la production, à la valorisation, à la diffusion et à l'application des connaissances : professionnels du patrimoine, décideurs politiques, entrepreneurs, membres d'associations, d'organisations internationales, artistes, etc.).

Les communications devront contribuer à éclairer l'une des **quatre thématiques**¹ suivantes :

Thématique 1 – Un patrimoine réflexif pour une société résiliente

Le patrimoine culturel influe sur la manière dont nous faisons société. Il est étroitement lié à la construction de chaque individu, à la façon dont il prend place au sein d'une ou de plusieurs communautés. En quoi le patrimoine participe-t-il à la création des identités ? En quoi est-il potentiellement vecteur d'inclusion comme d'exclusion ? Quelles sont ses différentes significations ? Quelles sont les enjeux, les conséquences, de sa conservation ou, à contrario, de sa disparition ?

Son identification, son appropriation et sa valorisation peuvent varier d'un contexte à l'autre si bien qu'il convient d'en interroger les tenants et les aboutissants. Quelles approches critiques peuvent être développées pour éviter son instrumentalisation ? Pour en nuancer les interprétations ? Comment le patrimoine peut-il contribuer à la cohésion sociale, au bien-être, à la santé, au développement économique ?

On questionnera aussi ses liens avec la démocratie et les enjeux de démocratisation. Quelles interactions entre patrimoine culturel et citoyenneté ? En quoi le patrimoine nourrit-il le débat d'idées ? Dans quelle mesure peut-il susciter conflits et méfiance à l'égard de nos démocraties ? Comment faciliter l'accès aux connaissances et aux données qui l'entourent ? Comment élargir l'accès aux formations qui lui sont dédiées ?

Le patrimoine culturel peut également être appréhendé dans sa capacité à dialoguer avec la création. Dans quelle mesure peut-il nourrir les processus de création et d'innovation ? En quoi peut-il contribuer à les renouveler ? À l'inverse, comment la création peut-elle faire évoluer les représentations ou contribuer à la révélation du patrimoine ?

Enfin, loin d'être immuable, le patrimoine culturel est un concept qui évolue au même titre que nos sociétés. Quel sera le patrimoine du futur ? Quelles en seront les nouvelles formes ? Qu'entend-on par patrimoine ? Comment identifier et

¹ Ces thématiques sont issues de l'Agenda stratégique de la recherche et de l'innovation ([SRIA](#)) de l'initiative de programmation conjointe patrimoine culturel et changement global (Joint Programming initiative on Cultural Heritage and Global Change – [JPI CH](#)) Ce document liste un certain nombre de sujets qui peuvent être abordés sous ces thématiques.

sélectionner ce qui fait ou fera patrimoine ? Comment associer les citoyens et les communautés locales ou nationales à cette démarche ?

Thématique 2 – Une gestion pérenne du patrimoine culturel

Cette thématique vise à interroger les stratégies de gestion, les modèles de gouvernance mais aussi les méthodes de conservation du patrimoine culturel et de ses données.

Il convient donc d'étudier et de questionner comment nos sociétés administrent et transmettent le patrimoine. Quelles structures institutionnelles, organisationnelles, et économiques permettent la pérennisation du patrimoine et des savoir-faire ? Quelles sont les nouvelles formes de gouvernance participative ? Quels modèles économiques alternatifs peuvent être étudiés ? Comment trouver le juste équilibre entre utilisation et protection ?

Les méthodes, les technologies et les outils associés à la conservation, à la restauration et à la transmission du patrimoine sont également au cœur de la thématique. Quels enjeux entourent les pratiques actuelles ? Quels sont les matériaux, les technologies et les méthodes innovantes pour améliorer la préservation du patrimoine ? Quels outils et dispositifs facilitent la connaissance du patrimoine et la transmission des compétences ? Quelles opportunités et défis sont liés à l'utilisation du numérique et de l'intelligence artificielle ?

Enfin, une gestion pérenne du patrimoine sous-entend également la pérennisation des données et des archives produites pour améliorer sa compréhension et sa conservation. Comment les conserver sur le long terme ? Comment garantir leur partage et leur interopérabilité ?

Thématique 3 – Le patrimoine culturel dans un contexte changeant

Le patrimoine culturel doit être appréhendé dans un contexte physique, démographique, social, environnemental, économique, politique ou culturel qui peut évoluer rapidement et à grande échelle.

Cette thématique permettra d'aborder les changements territoriaux et démographiques qui présentent à la fois des défis et des opportunités. En quoi l'urbanisation, l'accroissement et le déclin de la population, l'industrialisation et la désindustrialisation ou encore l'agriculture intensive peuvent-ils remettre en question la conservation du patrimoine bâti, des paysages culturels ou des traditions locales ? En quoi les changements démographiques influent-ils sur la formation et la gestion du patrimoine au cours du temps ? Comment le patrimoine peut-il être intégré dans les politiques de développement urbain et rural ?

Le patrimoine culturel peut également être confronté à des menaces créées par des événements qui, loin d'être inédits, peuvent avoir des répercussions décuplées dans un monde globalisé. Quelles sont les conséquences des conflits, du vol et/ou de la destruction de biens culturels sur une société ? Comment et avec qui lutter contre le

trafic illicite de biens culturels ? Quelles sont les conséquences sur le patrimoine d'une pandémie mondiale telle que celle de la Covid-19 ?

Un autre enjeu important concerne les conditions et les conséquences de l'accès au patrimoine culturel. Quelles sont les problématiques posées par le tourisme, l'hébergement touristique et la gentrification dans les villes et centres historiques ? Quel équilibre peut être trouvé entre les impacts positifs et négatifs du tourisme de masse ? Comment mettre en œuvre un tourisme durable ? Quelles formes de tourisme marginales émergent et en quoi interrogent-elle ce qui fait patrimoine ?

Thématique 4 – Le patrimoine face au changement climatique et environnemental

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement est un défi majeur pour nos sociétés. Celles-ci doivent s'engager dans des transformations profondes pour en contrer les effets et s'adapter à son impact.

Cette thématique permettra d'aborder les effets du changement climatique sur le patrimoine culturel ainsi que les stratégies d'adaptation qui doivent être mises en œuvre. Quels défis pose-t-il à la préservation du patrimoine ? Quels outils et méthodologies permettent d'en appréhender l'impact et comment l'atténuer ? Comment mettre en place des pratiques patrimoniales écoresponsables ? Quelle(s) stratégie(s) d'adaptation provenant du passé pourraient-elles contribuer à la résilience de nos sociétés ?

Le patrimoine culturel peut également être une ressource pour diminuer les effets du changement climatique et favoriser le développement durable. Quel(s) effet(s) la (ré)utilisation du patrimoine culturel peut-elle avoir sur l'environnement ? Comment les connaissances et données issues du patrimoine pourraient-elles contribuer à l'étude des climats mais aussi à l'avènement de sociétés post-carbone ? Quelles opportunités de création cela présente-t-il ?

Les propositions seront évaluées sur leur pertinence, leur originalité et leur degré de maturité par un comité scientifique international. Pour en faciliter l'évaluation elles seront **rédigées en anglais** sous la forme d'**un résumé** (2000 signes maximum, espaces compris). Leurs auteurs fourniront **un court CV** et préciseront la ou les thématique(s) à laquelle/auxquelles leur proposition se rapporte.

Lors de la manifestation, les propositions sélectionnées pourront être restituées en anglais ou en français sous une forme (communication, contribution à une table ronde, à un atelier, poster, vidéo, etc.) qui sera proposée par les organisateurs en fonction des impératifs du programme. Le colloque sera filmé et fera l'objet d'une publication en ligne.

Calendrier :

24 juin 2021 : Publication de l'appel à communications

4 octobre 2021 : Date limite de soumission

8 novembre 2021 : Réponse aux propositions.

Les propositions sont à envoyer par courriel avant **le 4 octobre 2021** à l'adresse suivante : chloe.mirouze@sciences-patrimoine.org

Pour toute question relative à l'événement ou à l'appel à communications, merci de contacter Chloé Mirouze : chloe.mirouze@sciences-patrimoine.org et Léa Orlandi : lea.orlandi@sciences-patrimoine.org